

16 Provinces

Moyen-Ogooué/Département de l'Ogooué et des Lacs/Lambaréné/Centre hospitalier régional Georges Rawiri/Après son mouvement d'humeur

Le personnel reprend du service

Esaië NDILOROU
Lambaréné/Gabon

APRES un mouvement d'humeur qui a duré une semaine, le collectif des agents du Centre hospitalier régional Georges Rawiri a repris du service, il y a quelques jours, à Lambaréné. Ces derniers - des médecins aux techniciennes de surface - avaient décidé de suspendre leurs activités au sein de l'hôpital, pour exiger le paiement de leurs quotes-parts des primes de garde, non versées depuis deux mois (décembre 2018 et janvier 2019). Il a alors fallu plusieurs rencontres et négociations entre le collectif et la direction générale pour qu'on parvienne à ce retour à la sérénité. Des discussions auxquelles la gouverneure du Moyen-Ogooué, Paulette Mengué M'OWONO, s'est impliquée personnellement, en vue de dénouer la crise qui secouait la structure hospitalière. D'autant que, en sus du paiement de leurs primes de garde, les agents, dans



Photo : Esaië NDILOROU

La gouverneure du Moyen-Ogooué, Paulette Mengué M'OWONO, a dû tenir plusieurs réunions avec des personnes ressources...

une lettre adressée à l'autorité provinciale, conditionnaient désormais la reprise du travail au départ du directeur général, pour les motifs suivants : « arrogance, gestion du Centre hospitalier comme une épicerie familiale, mise à la disposition arbitraire du personnel auprès de la Direction centrale des ressources humaines des médecins qualifiés et du personnel administratif et infirmier, abattements abusifs de 100% sur les primes, absence de consommables médicaux et des réactifs fréquents, vieillissement des

plateaux techniques sans effort de renouvellement, menaces, intimidations verbales et physiques. Enfin, mépris vis-à-vis du personnel. » Des griefs battus en brèche par le mis en cause, Dr Elie Gide Rossatanga. Ce dernier souligne plutôt que, « depuis le 11 février 2019, nous enregistrons un arrêt de travail des agents essentiellement constitués de paramédicaux, suivi, selon nos sources, dans cette catégorie socioprofessionnelle à 70% et dont le mouvement est qualifié d'illégal, au vu de la violation des articles



Photo : Esaië NDILOROU

... pour convaincre les agents du centre hospitalier de Lambaréné de reprendre le travail.

20, 22 et 24 de la loi 18/92 du 18 mai 1993 (...).» **MOUVEMENTS PLANIFIÉS** M. Rossatanga précise qu'après onze mois de « paiement ininterrompu des primes de garde et de quotes-parts, le contexte économique, associé au fort ralentissement des remboursements des prestations par le partenaire Cnamgs, ainsi que la diminution du flux des espèces au Trésor provincial, peuvent expliquer en premier cet état de fait. Cependant, les nombreuses affectations dans notre structure hospi-

talière de référence de certains agents, longtemps identifiés comme perturbateurs et ayant déjà fait l'objet d'affectations disciplinaires dans d'autres provinces ou des hôpitaux qui sont désormais non opérationnels, nous amènent à penser à des mouvements planifiés...» Au demeurant, le DG se montre rassurant quant à la solidité de sa structure. « Les finances de notre hôpital, avec 51 millions au Trésor à cette date, et 444 millions en attente de paiement par la Cnamgs, nous pouvons dire que son fonc-

tionnement immédiat ne se trouve pas menacé», a-t-il confié à la presse. Il convient de relever que l'exigence du départ du directeur général fait suite à la réquisition, par ce dernier, des policiers dans l'enceinte de l'hôpital, afin de disperser les agents qui avaient obstrué son entrée principale, dans une ambiance carnavalesque. Un cercueil et une bouteille pleine de sable ont même été par la suite déposés à l'entrée du bâtiment. La gouverneure a donc dû multiplier les rencontres, en mettant à contribution le trésorier provincial, Dorian Mouelet, le délégué de la Cnamgs, Franck Ondo, l'inspecteur du Travail, Wilfried Nguema Ngomo, ainsi que le président du Conseil d'administration (PCA) de l'hôpital, Romain Omanda. A la question du départ du DG exigé par les agents, il leur a été signifié que n'ayant pas le pouvoir de nomination, ils n'ont pas, de même, la compétence de démettre un quelconque responsable de ses fonctions, et que c'est plutôt à la tutelle d'en décider.

Ogooué-Maritime/Département de Bendjé/Après les retrouvailles post-électorales dans le 3e siège/Lac Anengue

Le député Hasse Nziengui pose l'acte 2 chez lui à Akanda

Olivier NDEMBI
Libreville/Gabon

IL y avait du beau monde, samedi dernier, à la résidence du député du 3e siège du département de Bendjé/Lac Anengue, sise au 1er arrondissement d'Akanda au nord de Libreville. Hasse, de son vrai nom Alphonse Nziengui, élu lors des dernières législatives pour le compte du Parti démocratique gabonais (PDG), y a, en effet, convié plusieurs responsables de sa formation politique, les élus de cet arrondissement, des représentants d'autres formations politiques, jeunes et moins jeunes du quartier, afin de rendre grâce à Dieu qui, selon lui, a été au contrôle en lui assurant sa protection tout au long de la période pré et post-électorale. Témoignage très émouvant, il a notamment fait référence à l'accident de la circulation dont a été victime le couple Nziengui pendant la campagne électorale, et qui a nécessité une prise en charge urgente de son épouse, gravement blessée. Hasse a tenu à saluer



Photo : DR

Le député Hasse Nziengui pendant son intervention.



Photo : DR

Un orchestre a même été requis pour entretenir l'ambiance de fête.

l'élan de solidarité qui s'est aussitôt mis en mouvement, remerciant ainsi toutes les personnes qui, comme un seul homme, se sont mobilisées pour administrer à la malade tous les meilleurs soins possibles, depuis le lieu de l'accident jusqu'à sa sortie de l'hôpital. Remerciements également à Dieu dans la mesure où, sur le plan politique, les choses n'étaient pas du tout simples, là-aussi. Tant il a fallu souvent composer avec certains "camarades" adeptes du double-jeu et autre chausse-trappes. Mais au bout du compte, et grâce à l'intervention divine, il a réussi à surmon-



Photo : DR

Une vue des invités dont beaucoup continuaient d'affluer sur les lieux de la manifestation.

ter tous ces obstacles, particulièrement difficiles, pour représenter le 3e siège du département de

Bendjé/Lac Anengue à l'Assemblée nationale. Et, comme pour répondre à ceux qui auraient été tentés

de lui demander pourquoi organiser des retrouvailles post-électorales en dehors de sa circonscription poli-

tique, le parlementaire a dit tout simplement inaugurer une nouvelle dynamique d'ensemble autour d'un idéal. Celui de l'union des populations, où qu'elles vivent. Une dynamique d'ensemble débarrassée de tout esprit partisan et qui privilégie l'intérêt général. « Nous ne sommes pas tous du même parti, mais soutenons les réformes et l'action du distingué-camarade président, Ali Bongo Ondimba », a-t-il lancé à l'assistance. Cet idéal, fortement soutenu par de nombreux jeunes du quartier, a également été salué par des représentants de la circonscription politique du député Hasse Nziengui, dont certains ont effectué le déplacement d'Akanda. A l'instar de son suppléant David Otsaghe, qui a été du reste présenté à l'assistance. La cérémonie, entretenue par un orchestre distillant plusieurs sons du passé, a duré jusqu'à la tombée de la nuit. Et comme il fallait bien que cette étape ait aussi lieu, les invités se sont séparés après avoir partagé le repas qui leur a été servi par le couple Nziengui.